

Quand 13 lycéens défendent les droits de l'homme

Samedi 7 juin, le concours départemental de plaidoiries, organisé par la Ligue des droits de l'homme, a réuni treize lycéens et lycéennes de la Manche.

À l'heure où le jury, isolé, délibère, c'est le moment de respirer. Et de se désaltérer, à l'accueil de l'espace Louis-Costel de Saint-Sauveur-Villages. Ce samedi 7 juin, le concours départemental de plaidoiries s'y déroule. Treize lycéens et lycéennes ont eu chacun dix minutes pour défendre une cause qui leur tient à cœur.

« **Il y avait du haut niveau, ce sera difficile de départager** », constate Chantal Tambour, secrétaire départementale de la Ligue des droits de l'homme. L'association organise ce concours depuis plusieurs années. Il s'adresse aux lycéens et lycéennes du département, sélectionnés dans des concours locaux. L'échelon départemental est le dernier.

« Affûter leur conscience citoyenne »

Pendant une après-midi, il a été question des droits des femmes, en France ou en Inde, d'avortement, du consentement ou du coût de la transition écologique. Pas de thème imposé si ce n'est « **de s'appuyer sur la Déclaration universelle des droits de l'homme**, précise Philippe Montarry, membre de la section coutançaise de la Ligue des droits de l'homme. **Ce concours, c'est une occasion d'affûter leur conscience citoyenne** ».

« **Partout, les droits de l'homme sont attaqués**, a rappelé maître Bénédicte Mast, avocate au barreau de Coutances et présidente du jury. **Il y a eu des prestations exceptionnelles.** » L'une d'elles a permis à son orateur de se hisser en tête du classement. Élève au lycée Victor-Grignard de Cherbourg-en-Cotentin, Prince Osagie remporte le premier prix, avec « Un pays qui ne me reconnaît pas ».

Le courage salué

« **C'est l'originalité et le côté courageux du sujet, ainsi que l'aisance du candidat qui nous ont touchés** », indique maître Mast. Prince Osagie a consacré ses dix minutes au thème de la naturalisation. « **Ca me touche personnellement. car ma mère est passée par là et j'ai suivi**

...à me rendre personnellement, sur ma mère, ses parents, par là, et...
toutes ses démarches. Je parle d'elle dans ce texte, je l'ai aussi écrit pour mon petit frère. Je suis fier d'avoir gagné, mais j'espère surtout que ma mère est fière. »

Palmarès : 1. Prince Osagie, Un pays qui ne me reconnaît pas ; 2. Amandine Catherine, Une stérilisation contre un électroménager, ça vous tente ? ; 3. Charlie Martin, Le droit de disposer de son propre corps. Prix spéciaux : Elisa Angot et Maëlys Langlois, La place des femmes dans l'agriculture ; Salomé Pezavent, À quand le changement.

Kristell LE GALL.



Le Cherbourgeois Prince Osagie est le vainqueur du concours départemental de plaidoiries de la Manche. Ouest-France